



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<p>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE</p> <p>La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Suivi par : Geneviève FERNIER tél. : 01 49 55 47 71 Fax : 01 49 55 52 16</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/N2010-2051</p> <p>Date: 20 avril 2010</p>
---	---

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs
- les directeurs régionaux de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt (services de la formation et
du développement)
- les chefs des établissements d'enseignement

Objet : Campagne 2010 de collecte des données " suivi financier des établissements "

Mots-clefs : EPLEFPA, comptes financiers, enseignement agricole, EP

Date de mise en application : Immédiate

Destinataires	
<p><u>Pour exécution :</u> Administration centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des T.O.M. Inspection de l'enseignement agricole</p>	<p><u>Pour information :</u> Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole</p>

Suivi financier des établissements campagne 2009/2010

Une enquête " suivi financier des EPLEFPA " a été conduite, depuis 2007, et a permis la collecte, en Avril 2009, de données globales concernant les établissements, notamment des résultats financiers de 2003, à 2008 inclus.

Cette enquête, réalisée avec la participation des services régionaux, a permis de dresser un panorama de l'évolution de la situation des EPLEFPA, au plan financier, mais aussi au regard de leur attractivité, de leur performance, et de leur dynamique.

Cette note de service a pour objet la reconduction de cette opération pour l'actualiser avec les données des comptes financiers 2009, et les évolutions des effectifs et des résultats tels que constatés dans les enquêtes de l'automne 2009.

Elle a également pour objectif de mettre cet outil à la disposition des établissements.

En effet, l'exploitation des grilles d'enquête décrites ci-dessous a mis en évidence l'intérêt des données ainsi collectées et représentées, en terme d'évolution sur plusieurs exercices, pour servir à la fois de support aux échanges avec le niveau régional, et d'outil d'analyse et de pilotage pour les établissements.

[I. Rappel de la démarche](#)

[II. Principes de la démarche](#)

[III. La nature des données et leur exploitation](#)

[IV. Outils et recommandations](#)

V. Calendrier des opérations 2009

I. Rappel de la démarche

Le constat, au cours des dernières années, d'apparition de situations de crise, notamment financière, sans que des alertes aient permis de les prévoir a conduit à souhaiter l'élaboration d'un outil de nature à permettre la détection des situations en dégradation, afin d'anticiper et d'enrayer la survenance de telles crises

Un chantier, piloté par l'inspection de l'enseignement agricole, et associant des représentants des différents niveaux hiérarchiques (DGER, DRAAF, SRFD) et des acteurs de terrain a abouti à la mise au point d'un outil de saisie et d'analyse. Une grille d'enquête est le support de cette opération.

Les enseignements tirés de cette enquête offrent, chaque année, une vision de l'évolution des situations sur plusieurs exercices, relativisant ainsi l'analyse au delà des difficultés ponctuelles, ou des situations atypiques.

Au delà de cette vision globale de l'évolution des établissements, elle constitue un outil mis à la disposition des établissements pour leur propre usage, et pour leur dialogue avec les services de la DRAAF.

A cet effet, elle peut être utilement complétée par les indicateurs de performance établis dans le cadre du rapport annuel de performance prévu par la LOLF, ainsi que par les indicateurs de vulnérabilité des CFA/CFPPA.

II. Principes de la démarche

Afin de rendre la phase d'enquête aussi simple et aussi fiable que possible, le choix a été fait de la nourrir uniquement à partir d'éléments pré-existants, dans des documents officiels, et tous présents dans les services de la DRAAF. C'est donc dans le service de la formation et du développement de chaque région que la collecte doit être opérée, chaque année, à l'issue du vote des comptes financiers par les conseils d'administration, donc au plus tard avant fin avril de l'exercice n+1.

Pour permettre une interprétation de ces données de façon aussi objective que possible, un groupe d'experts a été mis en place qui comporte, notamment des inspecteurs de l'enseignement agricole, des représentants des DRAAF, des CSRFD, des chefs d'établissements. Il est associé aux services concernés de la DGER (mission contrôle de gestion, sous-direction EDC).

Ce groupe étudie les grilles communiquées par le niveau régional, et établit une proposition d'analyse succincte, et une proposition de répartition, dans 4 niveaux de chaque EPL. Cette proposition fait ensuite l'objet d'un échange avec le niveau régional, de nature à confronter les éléments d'analyse, et à y apporter le cas échéant des éléments d'information de nature à expliquer, ou relativiser les données chiffrées.

Le bilan global du dépouillement est ensuite présenté au Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche.

Le système de répartition ne correspond pas à un classement des établissements les uns par rapport aux autres, ni à une notation des établissements, mais à une évaluation de leur situation globale au travers de l'évolution des chiffres sur 4 exercices successifs. La grille de répartition est la suivante :

- 4. Situation de crise avérée
- 3. Situation inquiétante
- 2. Des interrogations
- 1. Situation satisfaisante

III. La nature des données et leur exploitation

9 indicateurs ont été déterminés, qui sont traduits en graphiques schématisant leur évolution :

. **Le fonds de roulement** net et son évolution en jours de fonctionnement :

il s'agit ici de rapporter le niveau du fonds de roulement réel (hors stocks) au budget de fonctionnement, pour évaluer les risques de difficultés de trésorerie notamment

. l'existence et l'évolution d'**emprunts et/ou de lignes de trésorerie** :

cette donnée permet de mesurer le taux d'endettement de l'EPL. Il est à corriger notamment en fonction du caractère ponctuel ou permanent de cet endettement, et de son évolution au fil des années

. La situation **des comptes de restes** (restes à recouvrer - recettes à classer) :

Ce point permet d'analyser la qualité du recouvrement des créances. Il éclaire également sur la qualité du respect du principe des droits constatés, et sur le bon fonctionnement de la comptabilité. Sa technicité particulière a nécessité une fiche explicative particulière, qui est annexée à la présente note de service pour aider à l'exploitation ultérieure des données ainsi collectées.

. le rapport entre **les charges salariales** et les produits de fonctionnement :

L'évolution des charges salariales par rapport à la masse budgétaire constitue un signe évident de risque en matière de trésorerie. Il convient cependant d'en faire une analyse nuancée en fonction de la composition des différents EPL, et du poids relatif des CFA et CFPPA qui le composent.

. **les résultats des exercices par centre** :

Ce point devrait permettre de percevoir les difficultés relatives des centres à l'intérieur de l'EPL. Il est à relativiser des nombreuses interrogations sur la sincérité de la traduction, dans la comptabilité, des échanges entre les centres. Mais il peut aussi permettre de les mettre en évidence pour en permettre une meilleure appréhension.

. **les résultats des exercices pour l'EPL** :

Ce critère globalise le précédent au niveau de l'EPL

. **L'attractivité** - évolution des effectifs par type d'apprenants :

L'évolution des effectifs des différents types d'apprenants permet d'éclairer les grilles portant sur la masse salariale, mais aussi sur les résultats par centre, et sur leur évolution

. **la performance** - résultats aux examens ramenés à l'effectif en début de filière :

Cette donnée apporte un correctif intéressant aux résultats annuels, et peut permettre de détecter des défections en cours de formation, ou des taux de sélection ou de redoublement particuliers.

. **la dynamique de l'EPL** :

Afin de ne pas rendre ce critère trop subjectif, il a été composé un certain nombre d'indicateurs, aussi objectifs que possible : le fonctionnement des instances, l'existence d'un projet, les partenariats, etc... mais il doit, en outre, faire l'objet d'un échange entre le service régional et le chef d'établissement au moment de son élaboration (cf. recommandations)

Outils et recommandations

. **La saisie** :

Chaque service régional dispose d'ores et déjà grilles de saisie des EPL de la région, portant les indications collectées lors des campagnes précédentes. Les grilles sont conçues pour recevoir encore les données 2009. Il n'y a donc qu'à compléter avec la saisie des nouvelles données, sans aucune modification des données antérieures, ni des paramétrages.

Attention :

Les fichiers sont restés sous format "**Excel**", et leur sauvegarde doit se faire sous Excel. Comme lors des collectes précédentes, l'ajustement éventuel des graphiques en terme d'échelle sera fait par le groupe d'expert, mais ne doit pas intervenir au niveau régional.

L'outil comporte trois fiches

:

- fiche de saisie des données

- fiche de production automatique des graphiques

- notice explicative pour aider aux saisies

. **La grille " dynamique des EPLEFPA "** :

Elle a pour objectif de porter un éclairage particulier sur la dynamique de l'EPL, mais aussi sur les difficultés particulières auxquelles il serait éventuellement confronté.

• Contexte

Il s'agit ici de prendre en compte un contexte particulièrement difficile, ou favorable, en matière d'environnement, de densité démographique, de concurrence ...

• Partenariats

Les relations extérieures de l'EPL, avec les professionnels, les collectivités, ou tout autre organisme de leur environnement peuvent avoir un impact sur son fonctionnement

- **Projet**

L'existence d'une démarche de projet constitue une indication importante de la dynamique au sein de l'EPL, ou de sa réactivité à une situation donnée

- **Procédures**

Le respect des procédures, des règles de fonctionnement, notamment dans les instances reste une bonne indication d'un fonctionnement de qualité. Il peut aussi y avoir ici la prise en compte de difficultés en la matière, notamment en termes de respect des compétences des instances et de directeurs

- **Vie sociale**

En fonction du contexte, et des équipes mais aussi des internats, et des conditions de vie dans l'établissement, ce critère permet de percevoir d'autres types de difficultés éventuelles.

Le grille support de l'établissement de ce critère doit impérativement faire l'objet d'un échange entre le niveau régional et l'établissement

Cette phase d'échange paraît indispensable pour fiabiliser le regard sur l'établissement, au delà des données uniquement chiffrées. Elle anticipe et amorce l'utilisation qui devra être faite, dans le même esprit de concertation, après l'analyse de la grille par le groupe d'experts, entre le niveau régional et l'établissement.

En effet, au delà de la détection de risque de survenance de crises, cet outil devrait servir de support d'échange entre le niveau régional et l'établissement, et devenir un outil de pilotage aux deux niveaux.

IV. Calendrier des opérations 2010

Diffusion de la présente note aux DRAAF et CSRFD Mars 2010

Renvoi des grilles au groupe d'experts avant le 15 Mai 2010

A renvoyer par mail, **sous Excel** à
geneviève.fernier@educagri.fr et
patrice.guillet@educagri.fr

Dépouillement et analyse 1^{ère} semaine de Juin 2010

Echanges 2^{ème} et 3^{ème} semaine de Juin

Bilan fin Juin 2010

La Directrice générale
de l'Enseignement et de la Recherche

Marion ZALAY